 **Lire et comprendre des textes**

**Entrer dans l'écrit.**

Nous vivons aujourd’hui dans des sociétés où l’écriture exerce des fonctions essentielles, culturelles, sociales, juridiques et administratives.

Les élèves rencontrent des écrits dans de multiples situations de la vie quotidienne : les produits alimentaires, les journaux et les livres, les panneaux des rues et les directions routières, les enseignes des magasins, les inscriptions sur les vêtements… au point que nous-mêmes, les adultes, à l’aise avec l’écrit, nous ne remarquons plus guère cette place que l’écrit a pris dans notre vie quotidienne, personnelle et professionnelle.

Pour le jeune élève, cette rencontre avec l’écrit n’est pas aussi évidente. Il apparaît que le jeune élève est très tôt curieux de comprendre à quoi sert l’écrit et « comment ça marche ». Toutefois il n’a pas immédiatement les moyens intellectuels de saisir toutes les caractéristiques d’un système d’écriture créé par l’histoire humaine. C’est pourquoi les réponses que nous, adultes, donnons à ses interrogations, sont souvent loin d’être vraiment comprises (les réponses sont interprétées par l’élève en fonction de ses moyens intellectuels à ce moment-là).

Entrer dans l’écrit, c’est alors un chemin de quelques années, un chemin différent pour chaque élève, même si les acquisitions à effectuer sont les mêmes pour tous (compétences à acquérir à la fin de chaque palier du socle).

L’une des particularités de l’enseignement à distance tient à ce que l’enseignant communique directement avec l’élève par l’intermédiaire de textes écrits, et par le tuteur qui se fait l’interprète de l’équipe responsable de la rédaction de ce cours. Or la première communication qui importe, celle sur laquelle se crée la communication par l’écrit, c’est l’échange direct avec l’autre, par le geste, le regard, l’attention, la parole, et cette communication ne nous est pas accessible, à nous les rédacteurs. Mais le lien entre la communication orale et écrite est très fort. C’est pourquoi nous vous demandons fréquemment de lire à l’élève les consignes de travail (quand il ne sait pas encore lire) ou de les lui faire lire et expliquer (quand il commence à savoir lire).

Parler et écouter, écrire et lire sont les grands objectifs de base de l’apprentissage de la vie en société. Penser à les relier dans votre accompagnement de l’élève.

**Découvrir les textes écrits.**

La découverte d’un texte est une activité très complexe pour des élèves de tout âge, et a fortiori du CP, car elle oblige à mobiliser un grand nombre de savoirs et savoir-faire en lecture, et des connaissances relatives au thème1. C’est pour cette raison que l’adulte doit permettre la mise en place d’attitudes à adopter pour que l’élève accède à un texte inconnu sans lecture préalable de l’adulte. L’objectif essentiel et complexe est de faire en sorte que les procédures par lesquelles on traite le code (identification ou déchiffrage des mots) et celles par lesquelles on élabore progressivement le sens du texte (qui fait quoi ? où ? comment ?, mise en mémoire, retours en arrière pour vérification, etc.) soient mises en œuvre et validées les unes par les autres au cours de la lecture. C’est donc à l’adulte de conduire l’élève à apprendre ce qu’il devra faire seul.

**Découvrir les textes écrits.**

Quand nous vous demanderons de faire lire un texte à l’élève, voici la démarche que nous vous proposons d’adopter à chaque fois, surtout au début :

1. faire découvrir le texte et les illustrations par l’élève lui-même, le faire resituer dans une suite (si l’élève a déjà lu le début) ;

2. faire naître des hypothèses sur le texte en posant des questions du type : « D’où vient ce texte ? quel est son auteur ? pourquoi l’a-t-on écrit ? » ;

3. en faire déduire un certain nombre d’hypothèses sur le contenu et le sens de ce texte ;

4. faire repérer les mots connus, (n’importe où dans le texte), les faire surligner et les faire lire (si l’élève a des doutes l’inciter à rechercher ce mot dans les textes précédemment travaillés). Si l’élève propose un mot qu’il croit avoir reconnu, rechercher ce mot ou l’écrire et l’inviter à comparer les deux ;

5. dans un texte, lorsque tous les mots connus ont été surlignés, inviter l’élève à déchiffrer les mots inconnus (voir ci-dessous méthode de déchiffrage) un à un. Lorsqu’il y a trop de mots nouveaux dans les textes (surtout au début) il est possible de lire une partie de la phrase à l’élève et ne lui laisser que quelques mots à déchiffrer;

6. au fur et à mesure que les mots sont déchiffrés, demander à l’élève de relire les groupes de mots ou la phrase régulièrement, afin de vérifier si elle a du sens ;

7. faire relire tout le texte plusieurs fois. Le relire aussi à l’élève pour lui permettre d’accéder au sens avec plus de facilité

8. faire comparer avec les hypothèses de départ de l’élève.

**Déchiffrer un mot inconnu**

Nous allons prendre l’exemple d’un mot pour vous aider à comprendre la méthode à adopter.

Mot à déchiffrer : lampadaire.

**1.** Commencer par faire repérer la première lettre du mot que l’on appelle lettre initiale. Faire nommer la lettre par l’élève et lui demander le son produit par cette lettre : dans notre exemple, c’est la lettre l qui fait le son [l].

**2.** Aider à la segmentation du mot par diverses techniques : cache qui dévoile les syllabes progressivement, encadrement ou séparation des syllabes, dessin d’un arc de cercle rouge sous chaque syllabe, ce qui permettra ensuite à l’élève d’associer correctement les graphèmes (lettres) à l’intérieur de l’unité phonologique que représente la syllabe.

**3.** Entourer en vert à l’intérieur de la syllabe les lettres qui combinées entre elles forment un son : comme les lettres « am » dans la syllabe « lam » forment le phonème [ã], les lettres « ai » dans la syllabe « dai » forment le phonème [è].

**4.** Si le graphème entouré a déjà été vu, l’élève doit être capable de nommer le phonème (le son formé). On peut aussi l’inviter à comparer la syllabe avec un mot déjà connu contenant le même graphème (lettres) et retrouver ainsi le phonème.

**5.** S’il s’agit d’un nouveau graphème on peut dire simplement à l’élève : les lettres « ….. »

( nommer les lettres) lorsqu’elles se suivent ainsi, forment le son [….].

**6.** Lorsque les phonèmes de chaque syllabe ont été identifiés, l’élève doit les associer dans l’ordre de la lecture (de la gauche vers la droite) pour énoncer la syllabe : dans notre exemple, on voit la lettre « l » qui fait [l], on voit les lettres « am » qui font [Æ] , [l] et [Æ] font [lÆ]. (« lan »)

**7.** Puis l’élève doit procéder de même avec la syllabe suivante : [p] [a] qui font [pa] (« pa »). Ensuite, demander à l’élève d’accoler la première et la deuxième syllabe : [lÆ] [pa].

**8.** Procéder de manière identique avec la syllabe suivante : [d] et [è] qui donnent [dè] (« dai »). Cette nouvelle syllabe est elle aussi accolée aux deux premières : [lÆ] [pa][dè].

**9.** Enfin l’élève décode la dernière syllabe et les sons associés : [r] et [e] qui font [re].

**10.** Pour terminer toutes les syllabes sont assemblées : [lÆ][pa][dè][RE].

**11.** Au début le déchiffrage demande du temps et de l’énergie à l’élève. Ne pas hésiter à l’aider, à redire avec lui les syllabes pour l’aider à les mémoriser mais ne pas faire à sa place. L’élève doit comprendre le mécanisme et l’intérêt de mémoriser les règles de correspondance graphème/phonème rencontrées.

**12.** Certains mots sont plus faciles à déchiffrer que d’autres parce qu’ils contiennent peu de syllabes, peu de graphèmes complexes et ne nécessiteront peut-être pas d’être décortiqués comme présentés plus haut.